La Française Carbon Impact FRN I

Pays d'enregistrement: FR CH DE LU BE IT ES NL

CHIFFRES CLÉS

Valeur liquidative : 1 125,92€
Actif sous gestion : 59,75M€

INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE

1 **2** 3 4 5 6 7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur synthétique de risque (SRI) correspond au niveau de risque du fonds ; il figure dans le DIC et peut évoluer dans le temps. Il est déterminé sur une échelle de 1 à 7 (1 correspondant au risque le plus faible et 7 le plus élevé). Le niveau de risque le plus faible ne signifie pas « sans risque ».

HORIZON DE PLACEMENT

1 an	>2 ans	3 ans	4 ans	5 ans

CARACTÉRISTIQUES

Forme juridique : Compartiment de la SICAV de droit français LA FRANCAISE
Classification AMF : Obligations et autres titres de créances internationaux
Date de création : 13/12/2019
Objectif de gestion : Euribor 3 mois + 150 bp
Changement d'indice : Jusqu'au 16/04/2026 : OAT 0.25 % 25/11/2026
Affectation des sommes distribuables : Capitalisation
Devise : EUR
Fréquence de Valorisation : Quotidienne
Type de clientèle : Tous souscripteurs
Risques importants non pris en compte par l'indicateur : Risque de crédit, Risque de contrepartie, Risque lié aux impacts de techniques telles que des produits dérivés

INFORMATIONS COMMERCIALES

Code ISIN : FR0013431194
Code Bloomberg : LFCI26I FP Equity
Centralisation : J avant 10H00
Règlement : J+2 ouvrés
Souscription initiale min : 100 000 EUR
Eligibilité au PEA : Non
Droits d'entrée max : 3%
Droits de sortie max : 0%
Frais de gestion maximum : 0,59% TTC taux maximum
Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation : 0.82%
Dépositaire : BNP Paribas SA
Valorisateur : BNP Paribas SA
Société de gestion : Crédit Mutuel Asset Management
Gérant(s) : Fabien DE LA GASTINE, Aurore LE CROM, Emma GAYRARD

A compter du 16 Avril 2026 : La Française Carbon Impact 2026 change de dénomination et devient La Française Carbon Impact FRN afin de refléter un changement d'objectif de gestion et de stratégie d'investissement.

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Le compartiment La Française Carbon Impact FRN, au travers de l'investissement dans le compartiment maître La Française Carbon Impact Floating Rates action FD (compartiment de la SICAV La Française), a pour objectif d'obtenir, sur la période de placement recommandée de 2 ans une performance nette de frais supérieure à celle de l'Euribor 3 mois capitalisé + 150 points de base

PERFORMANCES NETTES

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées, et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Ces performances ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

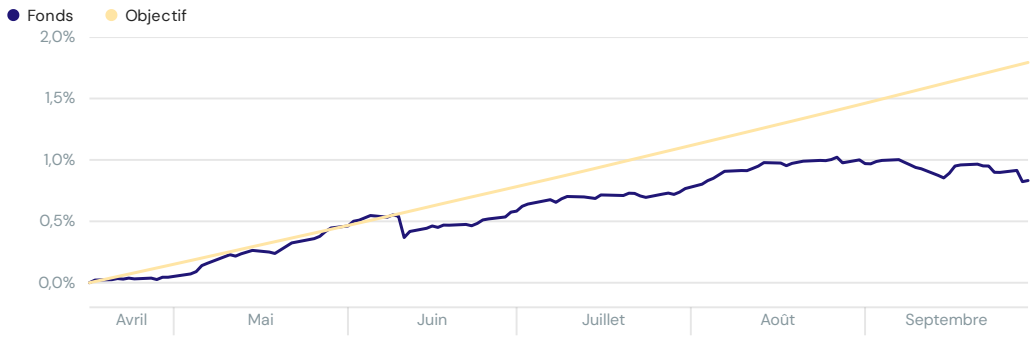
Cumulées	1 mois	3 mois	Année en cours	1 an	3 ans	5 ans	Création
Fonds	-0,17%	0,26%	1,13%	1,69%	13,18%	8,35%	12,59%
Objectif	0,34%	1,01%	2,24%	2,71%	10,77%	-1,59%	-1,26%

Annualisées	3 ans	5 ans	Création
Fonds	4,21%	1,62%	1,76%
Objectif	3,46%	-0,32%	-0,19%

HISTORIQUE DES PERFORMANCES NETTES MENSUELLES

		Jan.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aoû.	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.	Année
2026	Fonds	0,16%	0,13%	-0,23%	0,29%	0,40%	0,13%	0,19%	0,23%	-0,17%				-
	Objectif	0,22%	0,16%	-0,11%	0,32%	0,29%	0,33%	0,33%	0,34%	0,34%				-
2025	Fonds	-0,01%	0,40%	-0,03%	0,36%	0,41%	0,28%	0,28%	0,17%	0,13%	0,22%	0,12%	0,21%	2,57%
	Objectif	0,12%	0,43%	0,15%	0,68%	0,06%	0,08%	0,12%	0,13%	0,12%	0,20%	0,08%	0,18%	2,36%
2024	Fonds	0,20%	-0,05%	0,69%	-0,34%	0,61%	0,32%	1,00%	0,69%	0,66%	0,15%	0,52%	0,13%	4,67%
	Objectif	-0,16%	-1,01%	0,41%	-0,50%	0,16%	0,19%	1,19%	0,49%	0,83%	-0,19%	0,79%	0,06%	2,27%
2023	Fonds	2,25%	-0,56%	0,41%	0,52%	0,37%	0,33%	1,39%	0,30%	-0,01%	0,04%	2,18%	1,98%	9,53%
	Objectif	1,08%	-1,45%	1,77%	-0,03%	0,36%	-0,96%	0,37%	0,47%	-0,65%	0,66%	1,06%	1,74%	4,45%
2022	Fonds	-1,61%	-1,76%	-0,64%	-2,31%	-0,65%	-4,56%	3,71%	-1,41%	-3,52%	1,28%	2,81%	-0,10%	-8,72%
	Objectif	-1,11%	-0,47%	-2,32%	-1,49%	-0,66%	-0,95%	2,57%	-3,52%	-2,22%	-0,04%	0,44%	-2,32%	-11,57%

EVOLUTION DE LA PERFORMANCE DEPUIS LE 16/04/2026



INDICATEURS DE PERFORMANCE

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité fonds	0,41%	1,40%	3,07%
Ratio de Sharpe	-0,74	0,99	-0,16

	Depuis création
Gain Maximum	34,23%
Max. Drawdown	-16,98%
Recouvrement	248 jours (le 26/11/2020)

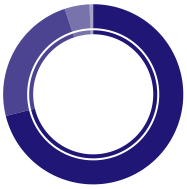
Crédit Mutuel Asset Management: 128 boulevard Raspail 75006 Paris. Société de gestion d'actifs agréée par l'AMF sous le numéro GP 97 138. Société Anonyme au capital de 3 871 680 euros immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 388 555 021 Code APE 6630Z. TVA intracommunautaire : FR 70 3 88 555 021.
Crédit Mutuel Asset Management est une filiale du Groupe La Française, holding de la gestion d'actifs du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

La Française Carbon Impact FRN I

Données par transparence du fonds maître La Française Carbon Impact Floating Rates

TYPES D'INSTRUMENT

En % actif



Obligations taux variable	71,14%
Obligations taux fixe	23,72%
Fonds monétaires	4,47%
Liquidités	0,67%

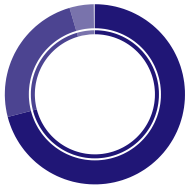
STRATÉGIES

En % de la poche obligations

Crédit IG Euro	49,42%
Crédit IG US	23,53%
Crédit HY Euro	9,08%
Subordonnées non perpétuelles	8,23%
Subordonnées perpétuelles	6,18%
Crédit IG autres	1,24%
Crédit HY US	0,80%
Crédit Emergent	0,79%
Govies Euro Périphériques	0,74%

DEVISES

En % de la poche obligations



EUR	70,95%
USD	24,50%
AUD	4,32%
GBP	0,12%
SEK	0,11%

PAYS

En % de la poche obligations

Etats-Unis	19,43%
France	12,75%
Royaume Uni	12,00%
Allemagne	10,28%
Italie	6,98%
Canada	5,48%
Pays-Bas	5,34%
Espagne	4,39%
Japon	4,09%
Australie	3,46%
Autres	15,77%

INDICATEURS DE RISQUES

Sensibilité taux	0,34	Vie moyenne au call (ans)	2,22
Sensibilité crédit	2,66	Notation moyenne émission	BBB
Rendement à maturité	4,26%	Notation moyenne émetteur	BBB+
Rendement au pire	4,02%	Coupon moyen	4,26%
Marge moyenne de crédit (pb)	127	% de titres callable	61,43%
Impact de la couverture devise	-0,36%		

Le taux de rendement affiché a) ne constitue pas une promesse de rendement ; b) est susceptible d'évoluer dans le temps en fonction des conditions de marché ; c) est la moyenne pondérée des rendements instantanés des titres du portefeuille libellés en devise locale ; d) ne tient pas compte d'éventuels défauts pouvant survenir ; e) rendement instantané brut ne tenant pas en compte les coûts de couverture.
L'impact de la couverture devise est une estimation du coût de couverture sur un an.

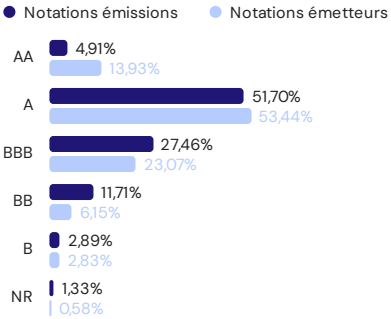
SECTEURS

En % de la poche obligations

Financières	67,03%
Consommations Cycliques	9,53%
Consommations non-cycliques	9,33%
Communications	5,08%
Industrie	3,19%
Technologie	2,05%
Services Publics	1,55%
Matières Premières	1,01%
Etats	0,74%
Assimilés Etat	0,49%

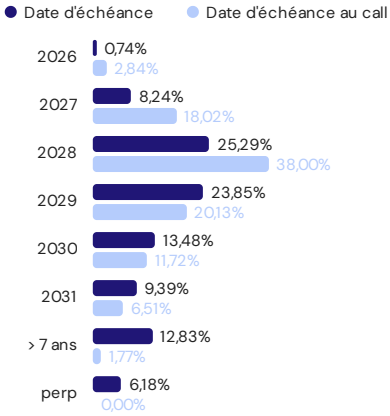
NOTATIONS

En % de la poche obligations



RÉPARTITION PAR ÉCHÉANCE

En % de la poche obligations



PRINCIPAUX ÉMETTEURS

Hors monétaire

Nom	Pays	Secteurs	Notations émetteurs	Poids
Goldman Sachs Group Inc	Etats-Unis	Financières	A	2,23%
HSBC Holdings plc	Royaume Uni	Financières	A-	2,22%
Barclays PLC	Royaume Uni	Financières	BBB+	1,87%
Intesa Sanpaolo Spa	Italie	Financières	A-	1,68%
BNP Paribas	France	Financières	A+	1,67%
Citigroup Inc	Etats-Unis	Financières	A-	1,60%
Ubs Group Ag	Suisse	Financières	A	1,54%
Lloyds Banking Group Plc	Royaume Uni	Financières	A-	1,51%
Morgan Stanley	Etats-Unis	Financières	A-	1,39%
Banque fédérative du Crédit Mutuel	France	Financières	A+	1,37%

Nombre d'émetteurs: 205 **Poids des 10 premiers émetteurs:** 17,09%

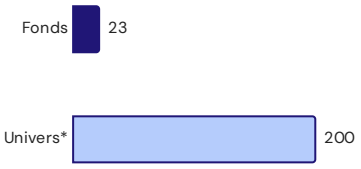
Crédit Mutuel Asset Management: 128 boulevard Raspail 75006 Paris. Société de gestion d'actifs agréée par l'AMF sous le numéro GP 97 138.
Société Anonyme au capital de 3 871 680 euros immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 388 555 021 Code APE 6630Z. TVA intracommunautaire : FR 70 3 88 555 021.
Crédit Mutuel Asset Management est une filiale du Groupe La Française, holding de la gestion d'actifs du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

La Française Carbon Impact FRN I

**Univers: Univers La Française Carbon Impact Floating Rates*

INTENSITÉ CARBONE

tonne eq. CO2 / M€ revenus



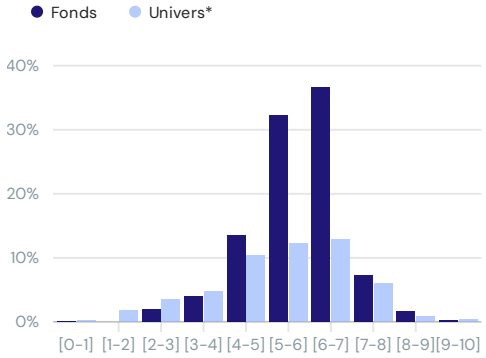
SCORE CARBON IMPACT

Min 1 / Max 10

	Fonds	Univers*
Taux de couverture Carbon Impact	98,02%	76,09%
Score Carbon Impact	5,79	5,22

DISTRIBUTION DES SCORES CARBON IMPACT

Min 1 / Max 10



EMPREINTE CARBONE SECTORIELLE

tonne eq. CO2 / M€ investis

Secteur	Poids	Empreinte Carbone	Empreinte carbone relative à l'univers*
Matières Premières	0,96%	2	-7
Consommations Cycliques	9,04%	2	-3
Consommations non-cycliques	8,86%	1	-1
Services Publics	1,47%	1	-9
Financières	63,58%	0	0
Communications	4,82%	0	0
Industrie	3,03%	0	-5
Technologie	1,94%	0	0
Energie	0,00%	0	-7
Autre	6,30%	1	1
Total		**7**	**-31**

MEILLEURES NOTES CARBON IMPACT DU PORTEFEUILLE

Min 1 / Max 10

Emetteurs	Poids	Score Carbon Impact
Cirsa Finance International SA	0,23%	9,23
Neoen Finco plc	0,25%	8,89
EDF	0,81%	8,49
Koninklijke Kpn Nv	0,19%	8,43
Belfius banque sa	0,23%	8,20

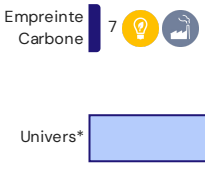
MOINS BONNES NOTES CARBON IMPACT DU PORTEFEUILLE

Min 1 / Max 10

Emetteurs	Poids	Score Carbon Impact
ROSSINI SARL	0,07%	1,00
Coorporatieve Rabobank UA	0,80%	2,46
Coorporatieve Rabobank (New York)	0,33%	2,46
NyKredit Realkredit A/S	0,86%	2,62
Q-PARK HOLDING I BV	0,32%	3,17

EMPREINTE CARBONE

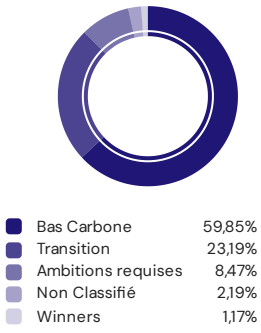
tonne eq. CO2 / M€ investis



Réduction de l'empreinte carbone par rapport à l'univers*	91%

RÉPARTITION THÉMATIQUE

En % actif



PRINCIPAUX GREEN BONDS

Emetteurs	% actif	Score Carbon Impact
UNICREDIT SPA	0,17%	6,01
Volvo Car Ab	0,17%	6,96
Telefonica Europe BV	0,17%	7,50
	0,14%	6,50
Volkswagen International Finance NV	0,07%	6,82

Green Bonds:	0,76%

Crédit Mutuel Asset Management: 128 boulevard Raspail 75006 Paris. Société de gestion d'actifs agréée par l'AMF sous le numéro GP 97 138.
Société Anonyme au capital de 3 871 680 euros immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 388 555 021 Code APE 6630Z. TVA intracommunautaire : FR 70 3 88 555 021.
Crédit Mutuel Asset Management est une filiale du Groupe La Française, holding de la gestion d'actifs du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

La Française Carbon Impact FRN I

**Univers: Univers La Française Carbon Impact Floating Rates*

DONNÉES IMPACT

sur la base d'un portefeuille de 200M€ (Source: https://www.epa.gov/energy/greenhouse-gas-equivalencies-calculator)

Empreinte Carbone
91%
inférieure
7 tCO2/m contre 86.526 tCO2/m*

Economie d'énergie de
2 000
foyers pour 1 an

20 000
arbres à planter pour compenser les 200m€ investis (en supposant 10 ans de croissance par arbre)
290 000 si investis dans l'univers*

3 400
voitures ôtées de la route pendant 1 an

680 000
sacs poubelles recyclés

DÉFINITIONS DES TERMES EXTRA-FINANCIERS

Score Carbon Impact : Le score Carbon Impact est calculé comme étant la moyenne d'indicateurs pour chaque catégorie du TCFD (Task Force on Climate-Related Financial Disclosures) au niveau des entreprises, et peut être ajusté afin de refléter les informations complémentaires dont disposent les analystes ESG, le cas échéant.

Intensité Carbone : L'intensité carbone d'une entreprise est calculée comme étant le ratio entre le volume des émissions de gaz à effet de serre (GHG) de l'entreprise en tonnes de CO2eq et le chiffre d'affaires.

Empreinte carbone : émissions agrégées de l'émetteur pour les scopes 1 et 2 par million d'euros de valeur d'entreprise. Les données sur les émissions représentent la valeur finale révisée et approuvée par ISS à partir des sources disponibles.

Green Bonds : Une obligation verte est émise par une entreprise afin de financer ou refinancer des projets à impact environnemental positif selon la taxonomie des « green bond principles ».

Bas Carbone : Cette classification d'entreprise est le résultat d'une analyse carbone propriétaire. Si une entreprise appartient à la catégorie bas carbone, la trajectoire de son intensité carbone est bien en-dessous de la trajectoire 2 degrés (voire 1.5 degrés) de référence de son secteur.

Transition : cette classification d'entreprise est le résultat d'une analyse carbone propriétaire Si une entreprise appartient à la catégorie transition, la trajectoire de son intensité carbone est alignée ou en dessous de la trajectoire 2 degrés de référence de son secteur

Ambitions requises : Cette classification d'entreprise est le résultat d'une analyse carbone propriétaire. Si une entreprise appartient à la catégorie transition ambitions requises, la trajectoire de son intensité carbone est en forte diminution mais la stratégie de l'entreprise manque encore un peu d'ambition pour être alignée avec le 2 degrés de référence de son secteur à 2030.

Crédit Mutuel Asset Management: 128 boulevard Raspail 75006 Paris. Société de gestion d'actifs agréée par l'AMF sous le numéro GP 97 138.
Société Anonyme au capital de 3 871 680 euros immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 388 555 021 Code APE 6630Z. TVA intracommunautaire : FR 70 3 88 555 021.
Crédit Mutuel Asset Management est une filiale du Groupe La Française, holding de la gestion d'actifs du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

La Française Carbon Impact FRN I

AVERTISSEMENT

Avertissement : Document simplifié et non contractuel.
Document à destination des clients non professionnels et professionnels au sens de la Directive MIF2 - Document non contractuel - Avant toute souscription, prenez connaissance du prospectus disponible sur internet : www.creditmutuel-am.eu - Sources : Crédit Mutuel Asset Management, données comptables, Bloomberg
Les informations contenues dans ce document (thèmes, processus d'investissement, titres en portefeuilles ...) sont valides à la date indiquée mais sont susceptibles de changer. Aucune référence à un classement, une notation ou une récompense ne constitue une garantie de résultats futurs et n'est constante sur la durée.
Les informations contenues dans ce document ne constituent en aucun cas une offre ou une sollicitation d'investir, ni un conseil en investissement ou une recommandation sur des investissements spécifiques ou un conseil d'ordre juridique. Les données chiffrées n'ont pas de valeur contractuelle et sont sujettes à modification.
Les informations sur le fonds, dont les calculs de la performance et les autres données, sont fournies par la société de gestion à la date du document. Ces performances ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts ni des taxes. La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent varier à la hausse comme à la baisse, et l'investisseur est susceptible de ne pas récupérer la totalité du montant investi initialement. Les variations des taux de change peuvent également affecter la valeur de l'investissement. Pour cette raison et compte tenu des frais initiaux habituellement prélevés, un investissement ne convient pas généralement en tant que placement à court terme. Les commissions et les frais ont un effet défavorable sur la performance du fonds.
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Investir dans un OPC peut présenter des risques, l'investisseur peut ne pas récupérer les sommes investies. Si vous souhaitez investir, un conseiller financier pourra vous aider à évaluer les solutions d'investissement en adéquation avec vos objectifs, votre connaissance et votre expérience des marchés financiers, votre patrimoine et votre sensibilité au risque et vous présentera également les risques potentiels.
Le traitement fiscal relatif à la détention, l'acquisition ou la disposition d'actions ou parts d'un fonds dépend du statut ou du traitement fiscal propre à chaque investisseur et peut faire l'objet de modifications. Tout investisseur potentiel est fortement encouragé à solliciter l'avis de son propre conseiller fiscal.
Bien que ce document ait été rédigé avec le plus grand soin, nous ne faisons aucune déclaration ni n'offrons aucune garantie explicite ou implicite (y compris à l'égard de tiers) quant à l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité des informations qu'il contient. Toute foi portée aux informations figurant sur cette page est à la seule discrétion du destinataire. Ce contenu ne présente pas suffisamment d'informations pour appuyer une décision en matière d'investissement.
Les DIC (Document d'Informations Clés), les processus de gestion et les prospectus sont disponibles sur le site internet de la société de gestion (www.creditmutuel-am.eu). Le DIC doit être remis au souscripteur préalablement à chaque souscription.
La distribution de ce document peut être limitée dans certains pays. La commercialisation de l'OPC n'est pas autorisée dans tous les pays et l'offre et la vente de celui-ci à certains types d'investisseurs peuvent être limitées par l'autorité de réglementation locale.
Cet OPC ne peut être offert, vendu, commercialisé ou transféré aux États-Unis (y compris ses territoires et possessions), ni bénéficier directement ou indirectement à une personne physique ou morale américaine, à des citoyens américains ou à une US Person.
Toute reproduction ou utilisation de ce document est formellement interdite sauf autorisation expresse de la société de gestion. Les noms, logos ou slogans identifiant les produits ou services de la société de gestion sont la propriété exclusive de celle-ci et ne peuvent être utilisés de quelque manière que ce soit sans l'accord préalable écrit de la société de gestion.
Les notations Morningstar et/ou Lipper sont soumises à copyright. Tous droits réservés. Les informations présentées : (1) appartiennent à Morningstar et/ou Lipper et/ou à leurs fournisseurs d'informations (2) ne peuvent être ni reproduites, ni redistribuées (3) sont présentées sans garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar et/ou Lipper, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables des dommages ou pertes résultant de toute utilisation de ces informations.
Information importante pour les investisseurs en Allemagne
Agent d'information et agent payeur : BNP PARIBAS Securities Services S.A. – Zweigniederlassung Frankfurt am Main, Europa-Allee 12, 60327 Frankfurt am Main
Information importante pour les investisseurs en Espagne
Représentant local : Allfunds Bank SA Calle Estafeta 6 - Complejo Plaza de la Fuente, Edificio 3, La Moraleja, Espagne
Information importante pour les investisseurs en Italie
Distributeur local : BNP PARIBAS Securities Services, Via Ansperto no. 5 20123 Milan, Italie
Information importante pour les investisseurs au Royaume-Uni
Agent d'information et Agent payeur : BNP Paribas Securities Services London, 5 Moorgate, London, EC2R 6PA United Kingdom
Information importante pour les investisseurs en Suisse
Représentant local: ACOLIN Fund Services AG, Leutschenbachstrasse 50, CH-8050 Zurich et Agent Payeur local: NPB Neue Privat Bank AG, Limmatquai 1/am Bellevue, P.O.Box, CH-8024 Zurich.
Information importante pour les investisseurs à Singapour
Le fonds est non autorisé en vertu de l'article 286 du Securities and Futures Act (Cap. 289) («SFA») ou reconnu en vertu de l'article 287 du SFA, et le Fonds n'est pas autorisé à être proposé au public. Ce matériel et tout autre document émis dans le cadre de l'offre ou de la vente de Parts ne sont pas un prospectus tel que défini dans le SFA et ne seront pas déposés ou enregistrés en tant que prospectus auprès de l'Autorité Monétaire de Singapour. La responsabilité légale en vertu du SFA en ce qui concerne le contenu des prospectus ne s'applique pas. Aucune offre ou invitation de souscription ou d'achat des parts, ne peut être faite, ni aucun document ou autre matériel (y compris, mais sans s'y limiter, ce matériel) relatif au Fonds ne peut être diffusé ou distribué, directement ou indirectement, à toute personne à Singapour autre qu'un investisseur institutionnel (tel que défini à l'article 4A du SFA) conformément à l'article 304 du SFA. Lorsqu'une offre est faite à des investisseurs institutionnels conformément à l'article 304 du SFA, certaines restrictions peuvent s'appliquer aux actions acquises dans le cadre d'une telle offre.

Classification SFDR : Le Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) a pour objectifs d'orienter les flux de capitaux vers des investissements plus responsables, d'assurer la transparence, la cohérence et la qualité de l'information aux investisseurs et, ainsi, de permettre une comparaison des différents véhicules d'investissement.
Elle s'applique à tous les acteurs des marchés financiers mais aussi aux produits.
3 catégories de produits :
1/ Tous les fonds sont automatiquement classés en article 6, sans objectif de durabilité.
2/ L'article 8 s'applique pour les fonds qui valorisent les caractéristiques ESG.
3/ L'article 9 va plus loin, avec un objectif d'investissement durable et mesurable : les fonds investissent dans une activité qui contribue à un objectif environnemental ou social, comme la réduction des émissions de CO2 ou la lutte contre les inégalités.

Pour de plus amples informations sur les aspects liés à la durabilité, veuillez consulter le site de la société de gestion (www.creditmutuel-am.eu)

Gérant : Équipe de gestion actuelle, susceptible d'évoluer dans le temps.

Les notations présentées dans le document peuvent inclure des notations attribuées par des agences de notations externes ainsi que des notations internes établies par la société de gestion sur la base de sa propre méthodologie d'analyse du risque crédit.

DÉFINITIONS

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

La volatilité est une mesure de la variation de la performance du fonds sur une certaine période. Plus elle est élevée, plus le fonds est volatil, et donc plus le fonds est risqué.

Ratio de Sharpe : ratio mesurant la performance dont le fonds bénéficie pour chaque point de volatilité pris par rapport à un actif dit sans risque

Max.Drawdown : perte maximale historique qu'aurait subie un investisseur qui aurait investi au plus haut et serait sorti au plus bas

Le recouvrement est la durée nécessaire pour recouvrer la perte maximale (Max. Drawdown).

Sensibilité taux : permet de mesurer le pourcentage de variation, à la hausse ou à la baisse, du cours d'une obligation ou de la valeur liquidative d'un OPCVM obligataire, induite par une fluctuation de 1% des taux d'intérêt du marché.

Spread moyen : moyenne pondérée du spread des obligations en portefeuille. Il représente pour une obligation l'écart entre le taux de rentabilité actuariel et celui d'un emprunt sans risque de durée identique. Le spread est naturellement d'autant plus faible que la solvabilité de l'émetteur est perçue comme bonne. Calculée sur la poche obligataire.